

POST-FACE.

AMOUR, ESPOIR ET DETERMINATION.

Nous remercions Monsieur Roger CONVARD, fondateur et président honoraire de nos associations, de la confiance qu'il nous a témoignée en nous confiant ces témoignages de mères de familles confrontées à la naissance d'un enfant déficient visuel, et aux différentes étapes de l'évolution de leur vie familiale et scolaire. Vous avez pu constater, au-delà des opinions qui n'engagent que ces personnes, la diversité des expériences vécues.

Quelques points forts apparaissent pourtant : le manque d'informations et de chaleur humaine de la part du corps médical ; la nécessité du dialogue entre celui-ci, les parents, les enfants et les enseignants ; la tendance, toujours présente, mais contre laquelle il faut s'efforcer de lutter, à surprotéger l'enfant ; l'aide apportée par les associations ; la ténacité et l'amour des parents.

Nous espérons que ces témoignages, qui n'ont été modifiés que sur la forme, pour les rendre plus lisibles, apporteront conseil, aide et réconfort aux parents appelés à faire face à ces mêmes problèmes. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre contact avec nous, et à nous faire connaître vos réflexions, vos interrogations et vos propres expériences.

Nous souhaitons également que ce recueil aide les pouvoirs publics à mieux prendre en compte les réalités du handicap visuel chez les enfants, à réaliser que chaque jeune est un cas particulier, au regard de sa scolarité, de son développement psychologique, sensoriel, intellectuel et affectif, et qu'en conséquence, toute politique globale qui ne prendrait pas en compte cette évidence est vouée à l'inadéquation, ou pire, à l'échec. Tout enfant déficient visuel doit trouver sa place à l'école, au centre de loisirs, dans les activités sociales, puis, plus tard, dans la vie professionnelle.

Puissent ces témoignages faire prendre conscience à tous, parents, responsables, enseignants, que le refus de scolarisation est inadmissible, que les difficultés rencontrées dans les commissions départementales d'éducation spécialisée doivent être surmontées, que les décisions contestables (relatives à l'obtention de la carte d'invalidité, des allocations...) ne doivent pas être acceptées. Nous sommes évidemment prêts à vous aider pour faire valoir vos droits et ceux de vos enfants.

Que ces témoignages, leçons d'amour et d'humanisme, donnent espoir, courage, force et détermination à tous les parents et à leurs enfants !

Yannick RAULT, Président de l'APEDV.